

## La Cellule Irrig'Ouest

# Une petite équipe **pour une vaste mission**

La Cellule Irrig-Ouest du SUAD coordonne le développement agricole sur le périmètre du programme d'irrigation du littoral Ouest (PILO).



Erick Maillot et Jacquelin Barret.

Débutée en 1999, cette mission est articulée autour de trois actions directrices : 1) l'aménagement du territoire 2) le suivi et l'évaluation agro-économique 3) l'expérimentation et la vulgarisation technique. Ils sont donc trois, affecté chacun à l'une de ces actions, agissant en complémentarité et en collaboration avec les autres services de la Chambre d'Agriculture et en relation avec les partenaires du développement agricole (DAF, Safer, agro-fournisseurs, etc.).

«*Nous intervenons sur tous les aspects du développement agricole : foncier, technique, économique, administratif*» résume Jacquelin Barret. Spécialiste du développement agricole et rural des régions tropicales, diplômé du Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC), Jacquelin Barret cumule les expériences acquises en zones tropicales et dans l'aménagement des Hauts de La Réunion où il œuvrait pour l'APR avant de rejoindre la cellule Irrig'Ouest. Martine Hoarau, diplômée à l'Institut Supérieur Technique d'Outre-Mer (ISTOM), a en charge le volet socio-économique du projet : appui au montage des dossiers d'installation, mise en place d'un référentiel technico-économique, études économiques sur le périmètre irrigué. Venant du milieu associatif et diplômé d'un BTS, Erick Maillot possède la spécialité des techniques d'irrigation et de mécanisation des cultures, ainsi que celle de la formation des agriculteurs : il anime sur un site d'un peu plus de trois hectares un programme d'expérimentation et de vulgarisation des techniques agricoles en irrigation.

### Un site d'expérimentation

La cellule Irrig'Ouest est au point et l'équipe, inhabituelle par la multiplicité de ses compétences, a trouvé ses marques dans le milieu de l'accompagnement technique agricole. Irrig'Ouest est chapeauté par un comité de pilotage présidé par un élu de la Chambre d'Agriculture, Jean-Bernard Grondin. Un comité technique suit l'évolution des actions.

La station d'expérimentation et de vulgarisation est opérationnelle depuis mars 2000. «*Il s'agit d'un site d'essais*, explique Erick Maillot. *Notre configuration est adaptée à celle de l'antenne : la plus grande partie est plantée en cannes R 570 et R 579, complétée par des essais en serre, et en plein champ par des essais de production de cultures d'ail et d'oignon. Nous allons également mener un essai de raisin de table. La station sert à acquérir des références techniques en irrigation et sur les cultures. Le but est de diffuser les connaissances acquises par l'expérience pratique.*»

Il reste encore à faire pour amener les agriculteurs à utiliser au mieux l'irrigation. Cependant le suivi économique menée par Martine Hoarau prouve l'efficacité du programme. «*De 1999 à 2003, le nombre d'irrigants a plus que doublé sur l'antenne 4*, explique-t-elle. *Et le tonnage est passé de 15 000 tonnes en 1998 à 60 000 tonnes en 2003.*»

La cellule Irrig'Ouest prépare aussi l'arrivée de l'eau (prévue à partir de la mi-2006) sur les antennes 8 et 6 à Saint-Leu et 3 à Saint-Paul. «*L'expérience de l'antenne 4 nous sert pour les autres antennes*, relève Jacquelin Barret. *Avec cette différence que l'antenne 4 irrigue des terres qui étaient en grande partie en friches sur la partie basse. Sur les antennes suivantes, l'eau confortera principalement des exploitations existantes.*»

### Pour toutes informations

Chambre d'agriculture Réunion - Cellule Irrig'Ouest/SUAD  
58, Lot Longuet, Ermitage, 97422 La Saline  
Tél. 0262 34 85 49 – fax. 0262 34 88 09  
Courriel : chambagri-cio@wanadoo.fr

## L'antenne 4 en chiffres

L'antenne 4 représente 1 677 ha (hors tranches A et F) et est divisée en 4 tranches d'altitude équipée en bornes d'irrigation : B, C, D et E. Une partie de la cinquième tranche - A (225 ha) - est en cours d'aménagement foncier. Elle est destinée à réinstaller cinq des agriculteurs concernés par la route des Tamarins et à installer de nouveaux agriculteurs. La canne à sucre occupait près de 85 % de la surface en 2003, avec environ 60 % des exploitations en monoculture de canne. La diversification pure, en maraîchage et en arboriculture, est surtout localisée sur la tranche C, et était présente sur certaines exploitations avant 1999, grâce à la présence de retenues collinaires. Le taux d'équipement moyen d'irrigation en 2003 est d'environ 70 % des surfaces plantées. Et comme il était préconisé, on constate une prédominance du goutte-à-goutte dans les bas et de l'aspersion dans les hauts.